2e Année. — N° 32 10 Cent. le Numéro. 8 Juillet 1883.

L'ANTI-MATÉRIALISTE

ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBRE PENSÉE RELIGIEUSE
ET DU SPIRITUALISME MODERNE
PARAISSANT LE 8 ET LE 23 DE CHAQUE MOIS

Naître, mourir, renaître encore, progresser sans cesse, telle est la loi.

Gouverne-toi toi-même dans toutes les sphères de ton activité. Sois ton prêtre et ton roi.

Directeur : **P. VERDAD**
BUREAUX : 110, Grande-Rue, Le MANS, (Sarthe).
Annonces : 1 fr la ligne | Abonnement : Un an 5 fr. | Réclames : 1 fr.50 la ligne.

SOUSCRIPTION
POUR LA CONTINUATION ET LA PROPAGATION
De l'ANTI-MATÉRIALISTE
(4e LISTE)

M. Versigny, 50 fr.; M. Céphas, 5 fr.; M. Déan, 1 fr.; M. Guineaudeau, 1 fr.

LA QUESTION D'HÉRITAGE

I

« *Toutes nos actions*, dit Mr Godin du Familistère de Guise, *doivent avoir pour but de concourir au perfectionnement de la vie humaine, en nous-mêmes et en nos semblables.* »

Augmenter la somme de nos bonheurs sur cette terre, en même temps que celle des bonheurs de nos semblables, tel est l'objectif; et les moyens pour y arriver c'est l'amour, c'est le respect pour tout et pour tous. Car il faut aimer tout ce qui existe comme des choses saintes que Dieu nous a données à garder et à

perfectionner, car il faut considérer tous les hommes comme des frères dont rien du bonheur ne doit nous être étranger.

Pour arriver à ce but sublime et suprême, il faut d'abord établir et avoir constamment devant nos yeux la statue de la Justice comme devant être le Dieu du temple; cela fait, il faut considérer, avant de partir, quels sont, pour tous, les droits et les devoirs.

Le premier de nos devoirs, à chacun de nous, c'est de chercher à nous perfectionner nous-mêmes et de nous instruire, afin de nous mettre en état de travailler au bien de la famille, qui ne pourrait pas vivre sans nous et qui est l'œuf où l'humanité prend racine; et aussi au bien de la société à laquelle nous appartenons et dont nous sommes chacun un des membres constituants; et enfin au bien de l'humanité dans laquelle nous renaissons sans cesse et dans laquelle devons-nous fusionner un jour pour ne faire plus qu'UN, et monter avec elle dans la hiérarchie des globes.

Ainsi, soigner notre âme et la faire à l'amour et au dévouement, veiller sans cesse à notre éducation et à notre instruction, nous habituer au travail, choisir une industrie suivant nos goûts et notre vocation, voilà le premier devoir.

Là, il faut le dire bien haut, afin que chacun le sache, là les parents ont le premier rôle à jouer, car c'est à eux qu'incombe le devoir suprême de veiller sur les âmes que Dieu leur confie, d'aimer leurs enfants et de guider leurs premiers pas en cherchant à ne pas s'imposer trop pour ne pas fausser les natures. Il faut bien se rappeler, en effet, qu'il faut respecter

les lois de Dieu, les lois qui régissent la matière aussi bien que celles qui régissent l'âme et que : *natura non facit saltus*, autrement dit, que tout progrès se fait par évolution régulière, sans révolutions ni bonds. Par la force et la violence on n'arrive à rien; par l'exemple et la douce persuasion l'on arrive à tout. A eux donc de développer l'âme de leurs enfants que Dieu, en la créant, a douée de facultés infinies, à eux d'y déposer tous les germes qui doivent en faire la gloire, l'honneur et la grandeur : la bonté, la douceur, la bienveillance, la patience, l'honnêteté, la politesse, le dévouement, la sincérité, le courage et la justice. Il faut qu'ils développent en eux l'intelligence et la volonté, cette volonté surtout qui est en ce monde l'arme la plus précieuse et la plus forte.

Mais, que chacun sache bien que les âmes ne sont pas toutes de même degré, car elles n'ont pas toutes été créées en même temps, et que c'est par l'épreuve et le travail qu'elles s'élèvent sur l'échelle de la vie éternelle. Cela étant posé comme une vérité incontestable, il faut chasser loin de soi la jalousie et se soumettre au rôle que Dieu, et les lois de la vie, nous ont donné dans ce monde, si infime que soit ce rôle. Tous nos devoirs sont renfermés dans ces deux axiomes :

Tout inférieur a le DEVOIR *de respecter son supérieur et de lui obéir.*

Tout supérieur a le DEVOIR *de respecter son inférieur et de le protéger.*

Il est d'ailleurs inutile de dire que tout devoir engendre un droit qui naît de lui.

Ces préliminaires étant posés, cherchons qu'elles sont les bases sur lesquelles doit être édifiée la vie.

Ces bases sont la juste appréciation des facteurs qui constituent cette vie, lesquels, ainsi que l'a si bien et si sagement établi M. Godin — ce grand cœur et cette belle intelligence auprès desquels nous ne saurions trop aller demander conseil — lesquels, disons-nous, sont : le domaine naturel, le travail et le capital.

Le *Domaine Naturel,* c'est ce que Dieu donne à l'homme en retour de son travail et de ses soins.

Le *Travail* c'est l'obéissance aux lois de Dieu qui nous a mis tous sur cette terre pour que nous l'embellissions et la transformions à la sueur de nos fronts.

Le *Capital,* c'est le travail économisé par chacun de nous.

Mais aucun travail sérieux ne peut-être entrepris sans l'association; un seul homme fait peu, beaucoup réunis pour un même ouvrage peuvent produire énormément. Par exemple : aucun homme, livré à ses forces seules, ne pourrait enfoncer dans le sol ces énormes pilotis qui soutiennent les piles d'un pont, vingt travaillant ensemble après les vingt brins d'une sonnette et son mouton enfonceront les pieux les plus gros et les plus lourds. Et ce que nous disons ici de la force musculaire on doit le dire aussi de la puissance du capital; en tout et partout, l'*union fait la force.* Cela est évident et ne se discute pas, d'où il suit que l'association est la seule méthode à prendre pour atteindre un but donné.

Or, cette association ayant, après toute main-d'œuvre payée et tout frais d'entretien et d'amortissement défalqués, rapporté un bénéfice de 10,000 francs par exemple, la justice veut que chacun profite de ce bénéfice au prorata de sa valeur réelle : les infirmes, les veuves, les orphelins et les vieillards en prendront les 5/10, c'est-à-dire 5,000 francs; le travailleur les 3/10 ou 3,000 francs, et le capital les 2/10 ou 2,000 francs.

Mais alors plus d'héritage. L'héritage, établi par nos lois françaises et celles des pays étrangers, c'est la plaie de la société. Les 5/10, autrement dit la moitié des bénéfices, voilà l'héritage de la société tout entière, héritage qui sera partagé en parties égales. Et, ainsi se trouvera réalisé le beau précepte humanitaire tant prôné par les philosophes et les penseurs : *chacun pour tous et tous pour chacun.*

Jusqu'à 50 ans tout homme doit sa vie à la communauté; cependant il reçoit pourtant de quoi subvenir aux premières nécessités de la vie et ne mourra jamais de faim, si prodigue et dépensier qu'il soit, car il aura toujours son salaire journalier et son 3/10 des bénéfices; quand d'un autre côté les frais de maladie seront pris sur les 5/10. Quant à l'homme économe et rangé, les 3/10 du bénéfice, bien employés et bien gérés, lui constitueront un capital propre dont il pourra toujours faire tout ce qu'il voudra, qu'il emploiera par exemple à augmenter encore ce capital en le plaçant dans une entreprise où il trouvera de nouveau les 2/10 du bénéfice pour rémunérer ses services.

A partir de 50 ans personne ne devra plus le

travail de ses bras, car, à partir de cet âge chacun reçoit sa part, *exactement* la même pour tous, prise sur les 5/10 affectés au domaine naturel. A partir de cet âge, l'homme ne s'occupera plus que de travaux intellectuels.

Quand viendra ce moment de la jouissance et du repos, les paresseux et les prodigues seront pauvres certainement, mais au moins auront-ils toujours de quoi vivre tant bien que mal et ne mourront-ils jamais de faim. Les sages, eux, seront riches, car, outre leur quote-part du domaine naturel, ils auront encore les économies faites sur leurs 3/10 qu'ils auront d'ailleurs pu faire intelligemment valoir.

Mais, *à chacun suivant ses œuvres*, et plus d'héritage d'aucune sorte. Un enfant qui hériterait de son père serait ainsi naturellement conduit à se soustraire à la loi du travail qui est *le devoir* de tout homme venant au monde. Quant à celui qui naît infirme, il trouve sa part dans le domaine naturel où son droit à la vie lui a été réservé. L'héritage est donc une injustice qui n'a plus de raison d'être à côté de l'instruction gratuite et obligatoire, et qu'il faut détruire.

Admettons comme acceptés et appliqués dans un pays ces principes si simples et si sages, et voilà tous ses citoyens débarrassés des plaies qui rongent la pauvre humanité, et voilà le commencement du règne de Dieu sur la terre.

René CAILLÉ.

(*La fin au prochain numéro.*)

ACTE DE FOI

La Nature et mon âme sont les deux temples où j'aime à m'enfermer. Lorsque le soleil a disparu à l'horizon, lorsque la terre est plongée dans l'ombre, lorsque le silence règne, je descends dans mon âme. L'obscurité du ciel fait alors la clarté de mon esprit et plus il y a d'ombre dans le ciel, plus mon âme rayonne, pareille aux étoiles qui apparaissent dans le crépuscule et dont la lumière grandit à mesure que la nuit monte.

J'aime la solitude, les plateaux arides où nulle herbe ne croît, les plaines désertes où nul homme ne repose, les montagnes inaccessibles : j'aime la nature sauvage. Les forêts sont aussi des lieux chers à mon âme : aucun bruit, si ce n'est le murmure de l'eau et du vent, dans leurs fourrés épais; rien n'arrête la pensée, et l'on entend battre son cœur. O! ennivrement de l'être : rêver dans les bois! Quand minuit sonne, l'heure des apparitions, je songe à mes parents qui sont morts, mais dont l'âme est immortelle, à tous ceux dont les esprits peuplent l'infini, à mon immortalité, à Dieu, et, avec les grands chênes, je frissonne.

La prière n'est pas dans le livre; l'église n'est pas le véritable temple. Lorsque les ombres de la nuit ont envahi la Nature, que les astres brillent, que la paix profonde n'est troublée que par le bruissement des feuilles ou le clapotis des vagues, enfermez-vous dans la Nature, dans votre âme, dans votre esprit. Priez.

Je crois. La Nature et mon âme sont les deux

prismes au travers desquels mon esprit voit Dieu. Lorsque le vent souffle en tempête, lorsque d'épais nuages obscurcissent le ciel, lorsque les oiseaux fuient effrayés devant l'orage, lorsque de nombreux éclairs emplissent tout l'horizon, lorsque le tonnerre roule dans l'espace et qu'avec fracas la foudre tombe; ou bien, lorsque les bois sont ensoleillés, lorsque la brise est légère, lorsque aucun nuage n'estompe le ciel bleu, lorsque l'air est plein de bruissement d'ailes, je suis rêveur et pensif. Pourquoi, dit mon âme, l'aurore après la nuit et l'arc-en-ciel après l'orage? Quel est donc, ô! Univers, la force qui te meut?

Le grand pin des montagnes et le chêne altier sont les colonnes qui soutiennent la voûte immense; l'âme témoigne de la bonté et de la puissance de l'Éternel. La Nature et l'âme sont les deux sanctuaires où repose la Divinité.

V. Trévaré.



Interprétations bibliques.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en insérant quelques pages d'un livre fort ancien mais qui n'a pas moins le mérite de contenir d'utiles enseignements (1).

Dieu, en créant l'homme, aurait été contradictoire avec lui-même, s'il l'eût voué à la solitude. Le créant avec des besoins sociaux, c'eût été stupide cruauté de ne point lui donner, par

(1) Les *Nouvelles transactions*, par Vertomnius. Paris, Bossange père, éditeur, 1832.

la création même, les moyens de satisfaire ses besoins. Les traditions sacrées attestent qu'au temps de Moïse encore, on avait le souvenir de la société originelle, qui eut le nom d'Eden. Ses harmonies, son bonheur, furent un effet nécessaire des chances qu'offraient l'état primitif de la terre, joint à l'absence des préjugés. L'harmonie édénienne subsista jusqu'à l'événement décrit dans *la Genèse*, chapitre VI, verset 1, événement que les traducteurs ont qualifié *mort d'Adam*, et dont le motif est exprimé dans le mot *Chi-he-hel*, signifiant littéralement *à cause de s'être dissous* (1), Adam, *la société naturelle primitive*, a donc cessé d'exister par la dissolution, la rupture, la dispersion des éléments dont elle se constituait. Pourquoi cette catastrophe est-elle survenue? Le créateur n'avait pu omettre de la prévoir; comment ne l'a-t-il pas prévenue, lui qui ne peut vouloir que l'accord, le bien-être des créatures?

Lors des créations qui meublent notre globe, les êtres des divers règnes avaient dû être disséminés sur une étendue superficielle assez vaste pour que chaque groupe y trouvât abondamment ce qui était propre à l'alimenter, jusques à ce que *l'industrie* eut multiplié les moyens de substentation. (*Industrie* doit s'entendre dans le sens étendu de tout ce qui se rattache à la vie humaine, de tout ce dont l'homme est capable pour atteindre le plus haut degré de vitalité, pour satisfaire ses besoins de jouissances physiques et métaphysiques.) Cette abondance

---

(1) L'auteur adepte de l'éminent traducteur et interprétateur des livres sacrés, Fabre d'Olivet, prend Adam comme personnifiant la race humaine, note de P. Verdad.

brute devait toutefois avoir de justes bornes, car le travail et l'industrie sont à la fois, pour Adam (la Société) un besoin utile, un véhicule social, un moyen de bonheur. Si l'abondance et la perfection natives des créations n'eussent rien laissé à faire à l'homme, il aurait été plus que ridicule de lui donner les facultés dont il est doué, de lui déléguer comme un besoin, un plaisir, un titre de gloire, les créations industrielles et la domination rectrice qu'il exerce sur l'entière superficie de l'astre où il vit.

Mais lorsque l'industrie, comme l'humanité elle-même, parcourant ses phases d'enfance, ne pouvait que faiblement subvenir aux moyens de satisfaire les impérieuses passions des sens, la haute sagesse de l'homme consistait à se livrer le moins possible à leur cupide essor. Tel fut, selon Moïse, le conseil d'Ihoah (l'Éternel) donné à Adam. (Voir *Genèse*, chap. II, 16, 17.) L'option était libre : Adam (la Société) avait le plein pouvoir de conserver l'unité harmonique ou de la rompre : il pouvait la conserver en restreignant temporairement l'essor des passions sensuelles; c'est-à-dire en amenant ses individus à comprendre que les produits de l'industrie ne suffisant pas encore pour satisfaire pleinement le *luxisme*, il y avait nécesité de privation temporaire : « Abstiens-toi du fruit de cet arbre. » Adam devait obtenir de ses individus la ferme résolution de supporter cette privation, plutôt que de rompre l'unité. Tant que de cette sorte l'homme se fût maintenu heureux et juste, il n'eût point acquis la science approfondie du *bien* et du *mal*, car alors le *mal* lui eût été inaperçu, se bornant, pour lui, à éprou-

ver quelque lésion dans l'essor des passions sensitives.

Adam pouvait occasionner la rupture de ses harmonies, en négligeant de faire reconnaitre aux individus la nécessité des privations, tant que dure l'insuffisance du produit industriel; Adam occasionnait cette rupture en laissant ses individus entrer dans les seules voies susceptibles de conduire à l'essor du *luxisme*, alors que les richesses ne sont pas abondantes pour le satisfaire par une juste répartition. Chacun, dans la juste répartition de richesses insuffisantes pour contenter pleinement tous les participants, n'auraient guère obtenu que le nécessaire. Les plus forts, les plus véhéments, les plus adroits rejetèrent la voie de la justice ou répartition proportionnelle : ils s'isolèrent de leurs consorts; il leur ravirent les richesses par la violence ou la ruse. Ainsi tous les fléaux du mal débordèrent sur le genre humain : ses individualités, en s'isolant et se spoliant réciproquement, enfantèrent l'indigence, la fourberie, l'oppression, le carnage, et leur horrible cortège. De ce moment date la chute de l'homme, d'Adam. Le règne hominal tombe dans les lymbes, où nous l'avons vu et le voyons si cruellement souffrir, et d'où il ne sortira qu'à l'instant où le cours des périodes sociales incohérentes aura atteint son dernier terme.

Ainsi l'essor passionnel et social, par suite de la libre option d'Adam, liberté nécessaire et son plus bel apanage, est devenu subversif et divergent, d'harmonique et convergent qu'il était. L'égoïsme s'est substitué à la philantropie, la

misère à la richesse, le mal au bien, parce que l'homme a substitué l'isolement, l'opposition des intérêts individuels, à leur combinaison sociétaire, et, dès lors, nous ne pouvons plus en effet nous nourrir que des fruits produits par *l'arbre de la science du bien et du mal.*

Moïse rapporte ce grand événement dans le chapitre III, versets 1, 3, 6 de sa *Cosmogonie. Nahaz* (1) (les latins et les français remplacèrent le mot *Nahaz* par le mot *Satan*, ce qui donne le sens au propre, au lieu du figuré). Séduit *Aïsha* (faculté volitive, essor anémique d'Adam) et l'entraine a oublier le conseil divin, à transgresser le commandement, pour s'abandonner à la violence des passions sensuelles. Cette transgression d'Adam le voue à la mort, l'unité sociale étant frappée du seau de la dissolution.



LE POÈME DE L'AME

DÉDIÉ AUX SPIRITES

— 9 —

IL FAUT AVOIR LE COURAGE D'AIMER

—

Oh ! Que ma chambre est triste ! Et que l'air en est lourd !!
Si j'ose un seul instant me mettre à la fenêtre,
J'entends dans tout mon cœur un gémissement sourd.
Son doux front à mes yeux ne doit-il plus paraitre!

***

Amour ! Eternel tourment !
Pourquoi torturer mon âme?
Pourquoi ce puissant aimant
Dans un seul regard de femme?

***

---

(1) Nahaz (attraction originelle et cupide entrainant la vie élémentaire, en terme plus précis, le *luxisme.*

Dors, ô mon âme! Dors.
— Dormir ne puis. Je souffre,
Et ne veux plus rester en ce triste séjour.
— Dieu! qui t'agite ainsi comme l'eau dans un gouffre?
— Hélas! hélas! L'Amour.

Dors donc, ô mon cœur! Dors.
— Dormir ne puis. Je pleure.
Dans son voile de deuil l'avenir me fait peur.
— Hélas! c'est la douleur.

L'Amour et la douleur toujours s'en vont ensemble.
L'un se lève au matin, l'autre apparaît le soir.
Oh! que deviendrait donc ce cœur qui toujours tremble,
Si Dieu n'eut mis en lui l'Espoir!

(A suivre.) X...

Sommaire : 1, *Toute Ame est sœur d'une Ame.* 2, *Sunt lacrymæ rerum.* 3, *L'Invitation.* 4, *Le Bal.* 5, *L'Insomnie* 6, *Rondeau.* 7, *Résignation.* 8, *Rêves perdus.* 9, *Il faut avoir le courage d'aimer.* 10, *Les droits du Cœur.*

DIX-SEPT ANS!

A Mlle A. B...

Enfant! vous avez aujourd'hui
L'âge heureux qui nous fait envie
Les oiseaux chantent, l'aube a lui
Sur le rosier de votre vie.

Dix-sept ans! c'est le mois d'avril
Avec le frisson des sèves,
Avec l'effleurement subtil
Des illusions et des rêves!

C'est le temps rapide et sacré
Où l'âme en ses métamorphoses
S'ouvre à l'idéal adoré
Comme au soleil s'ouvrent les roses.

Unissez en un doux faisceau
Tous les bonheurs, tous les trophées
Que promit à votre berceau
La sainte légende des fées!

Riez, chantez, cueillez des fleurs!
Ils en ont menti les poètes
Qui prétendent que les douleurs
Doublent pour nous le prix des fêtes.

Quand vous goûterez en plein ciel
Aux chimères, ces fruits du songe,
Fasse le destin éternel
Qu'aucune guêpe ne les ronge!

Quand vous irez par les sentiers,
Au penchant des vertes collines,
Puissent pour vous les églantiers
Ne pas se hérisser d'épines.

Puissiez-vous après bien longtemps,
Sans qu'en vous quelque chose pleure,
Vous tourner vers vos dix-sept ans
Envolés sur l'aile de l'heure!

Puissiez-vous à travers vos jours,
La saison blonde étant passée,
Ne voir flotter que des amours
Dans votre sereine pensée!

Allons! rêvez un noble époux!
Soyez un bon ange qu'on aime!
Ouvrez votre cœur, livrez-vous,
A l'impérissable poème!

L'oiseau chantait, l'aube a souri.
Tout écolier trouve la sienne....
Puisque le rosier a fleuri,
Il faut que le papillon vienne!

CLOVIS HUGUES.



DIEU ET LA CRÉATION

Par René CAILLIÉ

INGÉNIEUR

2 *fascicules à 1 fr. 50 pièce.*

Ces deux brochures que nos amis peuvent se procurer à nos bureaux sont très chaudement recommandées; tous les amateurs de bonnes

lectures, des pensées qui portent au cœur et qui meublent l'esprit doivent avoir ces deux publications dans leur bibliothèque.

Le Spiritisme, organe d'un groupe spirite Parisien, est un journal bien écrit, dans lequel on trouve des études sérieuses; nous engageons ceux qui le peuvent à s'y abonner. 4 fr. l'an, bi-mensuel. Paris, 39 et 41, passage Choiseul.

La Lumière, dirigée par Mme Lucie Grange, femme de talent, Médium remarquable. Ce journal paraît deux fois par mois, imprimé sur beau papier, deux colonnes de texte. Nous y lisons les *Mémoires d'un Médium* dans lesquels nous remarquons de bonnes et utiles instructions. 6 fr. l'an, 75, boulevard Montmorency, Paris.

Le Courrier des sciences, dirigé par le Docteur Cornilliaud, 59, rue du Rocher, Paris, est une excellente publication que nous recommandons à nos amis; nous aurons occasion très prochainement d'emprunter un article à cette feuille de bon sens et de droiture.

EN VENTE A NOS BUREAUX

Discours prononcé au groupement spiritualiste Nantais, par K. Gaboriau, *0 fr. 25*.

Bien heureux ceux qui pleurent, par N. A. Gaboriau, 0 fr. 25.

La Misère par A. N. Gaboriau, 0 fr. 25.

Le Magnétisme au foyer domestique, par Sophie Rosen, 1 fr. 50.

Le Surnaturel, par F. Vallés, inspecteur des Ponts et Chaussées, 2 fr.

La Prostitution réglementée et non réglementée, par Ch. Fauvety, 0 fr. 75.

Le livre des Esprits. — L'Evangile selon le spiritisme. — Le Ciel et l'Enfer. — La Genèse et les miracles, par Allan-Kardec, 3 fr. 50.

La Solidarité, par Ch. Pauvety, 10 fr., *rare*, difficile à procurer.

La Religion laïque, 3 années, 10 fr. chaque.

Les quatre Evangiles, par J. Roustaing, avocat, 10 fr. 50.

Les Chrisanthèmes de Marie, par Camille Chaigneau, 3 fr. 50.

Choses de l'autre monde, par Eug. Nus, 3 fr. 50.

Nos Bêtises, par Eug. Nus, 3 fr. 50.

Livre de Prière. — Excellente publication conforme au bon sens et à la libre pensée, très recommandé à vos amis, 1 fr. 50. Solution sociale par Godin (de Guise), fondateur du *Familistère*, 6 fr.

NOTA. — Nous procurerons à nos correspondants tous les livres qu'ils voudront bien nous commander, dans les mêmes conditions que leurs libraires. Nous répondons à toutes les lettres qui contiennent un timbre poste.

NOTE A PRENDRE

Depuis le 1er mai les Bureaux de l'*Anti-Matérialiste* sont transférés au Mans (Sarthe), 110, Grande-Rue. Les lettres et les envois d'argent devront parvenir à cette nouvelle adresse. Nos amis sont priés de nous faire parvenir le plus tôt le prix de leur abonnement.

Mme SAMIER est une somnambule lucide très remarquable.

Paris, 16, rue Beautreillis, recommandée à nos amis.

Le Gérant, LESSARD.

Le Mans. — Imp. A. Drouin, rue du Porc-Épic, 5.